

TECHNICIEN(NE) INFRASTRUCTURES ET RESEAUX (Technicien Territorial – Emploi permanent)

Pôle : Transition Ecologique et Numérique | Direction : Numérique

Rattachement hiérarchique : Responsable Production, Solutions et Infrastructures

La CAPSO (53 communes, 105 000 habitants) est une agglomération issue de la fusion au 01/01/2017 de la communauté d'agglomération de Saint-Omer, des communautés de communes du canton de Fauquembergues, de la Morinie et du Pays d'Aire-sur-La-Lys.

Les services communautaires sont représentés au sein de 7 pôles de compétences, dont le pôle transition écologique et numérique, chargé de la mutualisation du numérique et de l'environnement.

Au sein de la direction mutualisée du numérique, l'agent sera placé sous l'autorité du chef de service production, solutions métiers et infrastructures.

La Direction Mutualisée du Numérique (DMN) anime, développe et maintient les services et usages issus des technologies de l'information. Ces derniers s'adressent tant aux bénéficiaires des politiques publiques (habitants, usagers, acteurs territoriaux) qu'aux services de l'administration en charge de leur mise en œuvre.

Récemment créée, la Direction est en cours de structuration et concentre les thématiques liées au numérique telles que la mise en œuvre de la stratégie numérique du Pays de Saint Omer, le suivi du déploiement du Haut Débit, l'animation et le déploiement du Schéma Directeur des systèmes d'Information, l'exploitation informatique, ...

Depuis peu, elle propose également aux communes un catalogue de services, tant pour les sécuriser sur des périmètres que celles-ci maîtrisent mal, que pour rationaliser les dépenses ou encore pour les accompagner dans leur transformation numérique.

Dans ce cadre et au regard des enjeux à venir, la DMN recrute un technicien informatique afin d'appuyer le service Production composé de trois techniciens dans les activités de maintien en condition opérationnelle et dans la mise en œuvre des projets.

Activités principales

Assurer l'installation et la maintenance du parc informatique et téléphonique :

- Assurer le bon fonctionnement du matériel informatique, téléphonique, des périphériques, des logiciels installés et des bases de données
- Gérer les migrations de version
- Définir et mettre en place l'architecture du réseau local et établir les connexions aux réseaux étendus.
- Garantir la sécurité du matériel et des données sur le réseau local et sur l'ensemble des postes de travail.
- Tester, installer et configurer les nouveaux matériels et suivre leur affectation
- Administrer les autorisations d'accès pour les utilisateurs
- Définir les procédures de maintenance
- Assurer la maintenance préventive et curative du parc
- Être en relation avec les éditeurs

Assurer une veille technologique et être force de proposition quant aux évolutions futures

Activités secondaires

Être en support et en assistance aux utilisateurs :

- Collecter et analyser les besoins des utilisateurs
- Assurer le suivi des relations contractuelles et jouer le rôle d'interface entre les prestataires et les clients internes
- Mettre à la disposition des utilisateurs un support technique afin de collecter et de traiter les problèmes rencontrés
- Intervenir afin de résoudre le problème de l'utilisateur

Participer à la mise en œuvre des politiques publiques et à la démarche d'amélioration continue et de qualité de service

Participer ou développer les projets relatifs à la transformation digitale de l'administration ou aux services numériques à la population (grands événements)

Moyens techniques

- Véhicule de service
- Téléphone de service
- Ordinateur portable

Autonomie et responsabilités

Le Technicien d'Infrastructure devra savoir faire preuve d'autonomie dans ses missions.

Garant de la cohérence technologique de l'administration, il mettra ses connaissances en commun avec les autres techniciens du service.

Il devra également savoir travailler en équipe pour la bonne cohérence du service et devra quotidiennement faire part à son responsable hiérarchique des actions réalisées et des difficultés rencontrées.

Il aura par ailleurs un devoir de confidentialité au regard des informations qu'il pourra être amené à avoir. En ce sens, une charte administrateur permettra de le couvrir et de le responsabiliser.

Conditions d'exercice

- Travail de bureau
- Déplacements fréquents dans les différents sites du périmètre technique de la Direction Mutualisée du Numérique (CAPSO, communes et autres partenaires)
- Astreintes à prévoir en roulement avec les autres administrateurs

Exigences requises

Savoirs

- Microsoft Windows / Windows Server
- Microsoft Office / Office 365
- Virtualisation
- Protocoles réseaux (TCP/IP, Ethernet...)
- Matériels réseaux (routeurs, firewall...)

Savoir faire

- Travailler en mode projet
- Maîtrise des outils bureautique
- Maîtrises des systèmes d'exploitation
- Préparation et suivi des commandes et des budgets
- Préparation et suivi des contrats

Savoir-être

- Sens de l'organisation
- Capacité de travail en équipe
- Capacité d'écoute et relationnel

Poste Permanent temps complet – Catégorie B – A pourvoir en janvier 2021

Merci d'adresser avant le 15 Décembre 2020 votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum-vitae à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX ou à l'adresse mail suivante : offredemploi@ca-pso.fr